



Banque Islamique de Développement

Rapport
sur le Programme d'Assistance Technique et de Renforcement des
capacités en relation à l'OMC

31^{ème} réunion du comité de suivi du COMCEC
13 et 14 mai 2015
Ankara (Turquie)

Programme d'Assistance Technique et de Renforcement des Capacités en relation à l'OMC

I. INTRODUCTION

Lancé par la Banque en 1997, le Programme d'assistance technique et de renforcement des capacités en relation à l'OMC se poursuit depuis plus de quinze ans. La Banque présente régulièrement aux réunions du COMCEC des rapports sur son état d'avancement. Le dernier en date a été soumis à la 30^{ème} réunion du comité de suivi. Le présent rapport porte sur les principales activités d'assistance technique entreprises dans le cadre du Programme depuis la 30^{ème} réunion du comité de suivi tenue les 7 et 8 mai 2014 à Ankara, Turquie.

La Banque a lancé ce Programme relatif à l'OMC pour aider les pays membres à mettre à niveau leurs capacités humaines et institutionnelles et s'adapter au nouveau système de commerce multilatéral. Le Programme consiste à mieux faire connaître les accords de l'OMC et leurs modalités d'application aux pays membres de l'OCI afin de faciliter leur adhésion à l'organisation. Il tient également lieu de cadre d'échange de vues entre les responsables des pays membres sur divers aspects du commerce multilatéral. Ces dernières années, il a surtout été question, à travers ledit Programme, de faciliter l'adhésion des pays membres à l'OMC, de renforcer leurs capacités de négociation et d'accroître leur compréhension des enjeux liés à ces négociations, dans le cadre du programme de travail de Doha.

Les principaux objectifs du Programmes sont comme suit :

- (i) aider les pays membres engagés dans un processus devant aboutir à leur adhésion à l'OMC, à négocier les meilleurs termes possibles ;
- (ii) assurer la mise à niveau des capacités humaines et institutionnelles des pays membres déjà affiliés à l'OMC, pour la mise en œuvre des Accords du Cycle d'Uruguay et la réalisation des réformes économiques nécessaires afin de tirer le meilleur parti des nouvelles opportunités ; et
- (iii) aider les pays membres à harmoniser leurs positions et bien se préparer aux négociations liées aux nouveaux enjeux commerciaux qui pourraient se tenir à l'occasion des prochaines conférences ministérielles de l'OMC.

II. PRINCIPAUX ELEMENTS DU PROGRAMME

Les principaux éléments du Programme sont les séminaires et les ateliers sur les accords de l'OMC, les formations techniques sur la politique commerciale, les réunions consultatives sur de grands dossiers et en préparation aux conférences ministérielles de l'OMC, les études concernant l'OMC et les services de conseil par le financement de missions d'experts/consultants dans les pays membres, sur des questions relatives à l'OMC. Les activités entreprises depuis le lancement du Programme sont comme suit :

Séminaires et ateliers

La Banque organise des séminaires et ateliers couvrant un grand éventail de questions relatives à l'OMC, dans le but de permettre aux pays membres de se familiariser avec le contenu et les dispositions des accords de l'OMC ainsi qu'avec les activités de cette organisation afin d'être en meilleure position pour défendre leurs intérêts. Depuis le

lancement du Programme jusqu'à la fin avril 2015, 80 séminaires et 44 ateliers ont été organisés.

Stages sur la politique commerciale

Organisées en collaboration avec l'OMC, ces formations sont des versions abrégées de stages de trois mois dispensés par l'OMC à Genève. Elles couvrent un grand éventail de thèmes, tels que l'accès au marché, l'administration douanière et commerciale, l'agriculture, le textile et l'habillement, les mesures sanitaires et phytosanitaires, les barrières techniques aux échanges commerciaux, les marchés publics, les accords généraux sur le commerce de services, les droits de propriété intellectuelle, l'accord antidumping, les subventions et les mesures compensatoires, le règlement des différends, la convention sur les mesures d'investissement liées au commerce, le commerce et la politique en matière de concurrence, le commerce et l'environnement, et le régionalisme. Au total, 21 stages sur la politique commerciale ont été organisés par la Banque, du lancement du Programme jusqu'à la fin avril 2015.

Etudes spéciales

A la demande des pays membres, la Banque prépare des études approfondies sur des questions liées à l'OMC. Les études réalisées à ce jour portent sur les secteurs suivants : agriculture, investissements, services, aspects commerciaux des droits de propriété intellectuelle et commerce électronique. Chacune d'entre elles comportait une étude de cas concernant des pays membres de l'OCI et contenait des informations pratiques et des stratégies de négociation sur les différentes questions concernant les pays membres de l'OCI.

Réunions consultatives

La Banque organise des réunions consultatives à l'intention des pays membres, généralement en marge des conférences ministérielles de l'OMC. Ces rencontres fournissent un espace aux délégations des pays membres pour échanger leurs vues et, si possible, coordonner leurs positions sur des questions liées à l'OMC, adopter une position commune et constituer un bloc pour acquérir un plus grand pouvoir de négociation. A ce jour, la Banque a organisé huit réunions consultatives à l'intention des responsables résidents à la capitale et à Genève.

Assistance technique aux pays membres de l'OCI sur l'OMC

La Banque apporte aux pays membre une assistance technique spécifique, par le recrutement de consultants ou le recours à des spécialistes internes de l'OMC sur des questions cruciales la concernant, comme l'adhésion, l'élaboration de législations nationales, la création de cellules OMC et le renforcement de capacités à des fins générales.

III. ACTIVITES ORGANISEES DEPUIS LA TRENTIEME REUNION DU COMITE DE SUIVI DU COMCEC

En partant des informations reçues des pays membres et de leurs besoins, le Programme est actuellement axé sur trois thèmes : (i) l'adhésion à l'OMC ; (ii) l'intégration régionale ; et (iii) les techniques de négociation. Les principales activités organisées par la Banque depuis la 30^{ème} réunion du comité de suivi du COMCEC sont les suivantes :

1. Atelier régional sur les « mesures et les mécanismes de recours commercial pour les pays membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine », organisé du 5 au 7 mai 2014 à Abidjan, Côte d'Ivoire.
2. Stage sur les techniques de négociations commerciales, organisé conjointement par la Banque et l'OMC, à l'intention des pays arabes, du 1^{er} au 5 juin 2014 à Dubaï, E.A.U.
3. Séminaire sur les « négociations de Doha et les modalités d'adhésion à l'OMC » à l'intention des pays membres de l'OCI, organisé du 15 au 17 septembre 2014 à Istanbul, Turquie.
4. Séminaire sur le « développement de composants locaux dans le contexte de l'adhésion du Kazakhstan à l'OMC », organisé du 20 au 22 octobre 2014 à Astana, Kazakhstan.
5. Séminaire sur les « barrières non-tarifaires aux échanges entre les pays membres africains », organisé du 19 au 21 novembre 2014 à Casablanca, Maroc.
6. Mission consultative dépêchée par la Banque au Soudan du 26 octobre au 3 novembre 2014, Khartoum, Soudan.
7. Atelier régional sur le « modèle technique des opérations transfrontalières pour une meilleure connectivité des pays arabes », organisé conjointement par la Banque, le PNUD et la Ligue des Etats arabes les 26 et 27 janvier 2015, Amman, Royaume hachémite de Jordanie
8. Séminaire sur la « promotion des échanges commerciaux intra-régionaux en Afrique par les chaînes de valeur », du 2 au 4 mars 2015, Dakar, République du Sénégal.
9. Séminaire sur l'impact du système de préférences parmi les pays membres de l'OCI et ses protocoles sur les pays membres de l'Organisation de coopération économique, du 7 au 9 avril 2015, Istanbul, Turquie.
10. Séminaire préparatoire du Groupe de la Banque pour le « 5^{ème} Examen global de l'Aide pour le commerce », du 21 au 23 avril 2014, Amman, Royaume hachémite de Jordanie.

IV. ACTIVITIES PREVUES

Compte tenu des besoins et des demandes des pays membres de l'OCI, les activités ci-après sont prévues pour 2015 :

1. Atelier de validation de l'étude sur la « nouvelle génération des accords de libre-échange, la faisabilité d'y adhérer et leur impact sur le commerce intra-OCI », du 4 au 6 mai 2015, Casablanca, Maroc.

2. Atelier de validation de l'étude sur la « nouvelle génération des accords de libre-échange, la faisabilité d'y adhérer et leur impact sur le commerce intra-OCI », du 25 au 27 mai 2015, Istanbul, Turquie.
3. Atelier à l'intention des pays membre du Conseil de coopération du Golfe sur la « facilitation des échanges dans le cadre de l'intégration régionale et des accords de l'OMC », du 12 au 13 mai 2015, Dubaï, E.A.U.
4. Atelier régional sur l'application de l'Accord de facilitation des échanges des pays arabes, à organiser conjointement par la Banque et l'Organisation mondiale des douanes, du 1^{er} au 4 juin 2015, Bahreïn.

V. CONCLUSION

La Banque s'est employée à apporter un appui multiforme aux pays membres de l'OCI afin d'assurer le renforcement de leurs capacités humaines et institutionnelles et de leur permettre de faire face aux défis du système commercial multilatéral. Elle a entrepris ce Programme en étroite collaboration avec l'OMC et d'autres institutions nationales, internationales et de l'OCI, auxquelles elle exprime ses remerciements pour leur appui. La Banque reste ouverte à toute nouvelle idée ou suggestion destinée à renforcer l'impact de ce Programme et espère pouvoir travailler plus étroitement encore avec ces institutions à l'avenir, afin d'assurer la réalisation effective du Programme.

**CONDITIONS DES PAYS MEMBRES DE L'OCI AU SEIN DE L'OMC
(a la fin octobre 2014)**

Membres	Date d'adhésion	Observateurs	Sans condition
1. Albanie	8 septembre 2000	1. Afghanistan	1. Palestine
2. Bahreïn	1er janvier 1995	2. Algérie	2. Somalie
3. Bangladesh	1er janvier 1995	3. Azerbaïdjan	3. Turkménistan
4. Bénin	22 février 1996	4. Comores	
5. Brunei Darussalam	1er janvier 1995	5. Iran	
6. Burkina-Faso	3 juin 1995	6. Irak	
7. Cameroun	13 décembre 1995	7. Kazakhstan	
8. Tchad	19 octobre 1996	8. Liban	
9. Côte d'Ivoire	1er janvier 1995	9. Libye	
10. Djibouti	31 mai 1995	10. Soudan	
11. Égypte	30 juin 1995	11. Ouzbékistan	
12. Gabon	1er janvier 1995	12. Yémen	
13. Gambie	23 octobre 1996	13. Syrie	
14. Guinée	25 octobre 1995		
15. Guinée-Bissau	31 mai 1995		
16. Guyane*	1er janvier 1995		
17. Indonésie	1er janvier 1995		
18. Jordanie	1er janvier 1995		
19. Koweït	1er janvier 1995		
20. République Kirghize	20 décembre 1998		
21. Malaisie	1er janvier 1995		
22. Maldives	31 mai 1995		
23. Mali	31 mai 1995		
24. Mauritanie	31 mai 1995		
25. Maroc	1er janvier 1995		
26. Mozambique	26 août 1995		
27. Niger	13 décembre 1996		
28. Nigeria	1er janvier 1995		
29. Oman	9 novembre 2000		
30. Pakistan	1er janvier 1995		
31. Qatar	13 janvier 1996		
32. Arabie saoudite	11 décembre 2005		
33. Sénégal	1er janvier 1995		
34. Sierra Leone	23 juillet 1995		
35. Suriname	1er janvier 1995		
36. Tadjikistan	2 mars 2013		
37. Togo	31 mai 1995		
38. Tunisie	29 mars 1995		
39. Turquie	26 mars 1995		
40. Ouganda	1er janvier 1995		
41. E.A.U.	10 avril 1996		

Non encore membre de la Banque